



FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION  
**POSTES – Enseigne Filière RH**

MARS 2011 • Codes A & P

60 rue Vergniaud  
75640 Paris CEDEX 13  
www.fo-com.com  
postes@fo-com.com

**FO APPELLE À LA GRÈVE  
LE 29 MARS 2011**

# La Poste impose les CSRH

## Centre de Services Ressources Humaines

**Lors de la CDSP Enseigne du 15 mars 2011, FO COM a rappelé son opposition à la réforme GAPP (Gestion Administrative du Personnel et de la Paie) qui vise essentiellement à la disparition du socle commun RH, garant de l'unité de La Poste avec la suppression massive d'emplois et de sites tels les UGRH Enseigne. Suppression annoncée d'au minimum 300 emplois dont 30 issus des DAST. Nous avons également souligné les réorganisations incessantes imposées aux agents (Centres d'Expertise, PASL, DAST...), certains d'entre eux en 7 ans auront été reclassés quatre fois !**

### **La Poste nous condamne à l'anonymat !**

L'organisation future sous forme, notamment, de plates-formes téléphoniques, « en open space » va « robotiser » les personnels acteurs de la filière, elle va éloigner l'ensemble des Postiers des centres de gestion RH.

En effet, à l'Enseigne, l'information RH de proximité vers les agents doit être développée au moyen d'un self service RH avec le déploiement d'outils simples et « jetables » en accès intranet qui traiteront par exemple : les congés annuels, frais de déplacement, contrats...

### **Des conséquences pour tous les Postiers !**

L'unité de la Poste est une nouvelle fois fragilisée. Quand on veut tuer son chien... ainsi la Poste et ses différentes Directions de métiers dont l'Enseigne ont stigmatisé l'organisation en place de la filière RH, en la qualifiant de centre de coût (emplois) et génératrice de non qualité.

## Force Ouvrière exige et revendique :

- l'arrêt de ce projet en l'état,
- l'arrêt des suppressions d'emplois,
- la revalorisation de la structure fonctionnelle notamment en classe II - Grade de base II.3,
- la reconnaissance des compétences, niveau N +1 pour l'ensemble des personnels de la filière RH (UGRH et CIGAP),
- la communication des fiches de poste et des niveaux de contribution attendus,
- des passerelles inter-métiers dès la première phase et sans aucune restriction,
- la labellisation de tous les Agents afin de leur permettre l'accès à toutes les indemnités liées aux mobilités fonctionnelles ou géographiques et à l'accompagnement social,
- la revalorisation des indemnités financières spécifiques Enseigne,
- la pérennité des sites spécialisés,
- le maintien des activités RH de proximité.

**Une réforme qui en appelle une autre : La création des CSRH sera suivie du déploiement de GTA (Gestion du Temps et des Activités) ; il faut donc s'attendre à une deuxième vague de suppressions d'emplois.**

Extrait  
déclaration  
préalable FO  
CDSP GAPP Enseigne  
du 15 mars 2011

« La mise en œuvre du projet GAPP « Gestion Administrative du Personnel et de la Paie » est un projet économique qui vise à diminuer les charges que représentent les structures actuelles (CIGAP, UGRH) et le volume des emplois existants d'au moins 20 % au total. D'ailleurs, la notion de coût est omniprésente dans la mise en œuvre de cette réforme que ce soit en termes de niveau fonctionnel, de structures RH et de l'emploi !

### La Poste prévoit cette réforme en deux temps :

- Le premier avec la création des CSRH qui se traduit par la suppression d'UGRH, des services RH notamment au sein des DAST et des emplois afférents.
- Le second avec le déploiement de GTA (Gestion du Temps et des Activités) qui conduira à une deuxième vague de suppressions d'emplois pour les agents des CSRH et ceux qui ont actuellement pour mission le suivi des activités.

Force Ouvrière tient à réaffirmer son opposition au démantèlement de la filière RH et de ses 4 150 emplois de la DORH, des CIGAP, des UGRH et de la filière RH au sein des DCN.

Pour FO, le socle commun RH constitue le lien et le liant des métiers de La Poste en préservant l'unité de l'entreprise et l'égalité de traitement de l'ensemble du personnel. Or, nous constatons aujourd'hui qu'il est la cible d'attaques récurrentes au profit des métiers qui vont pouvoir dicter leur propres politiques en matière de réglementation RH et de paie. Ainsi, l'organisation présentée est source de nouvelles dégradations des conditions de travail non seulement pour les Postiers des futurs CSRH mais pour l'ensemble des Postiers. En effet, et malgré vos abus de langage, la filière RH n'est pas au service de clients mais au service des Postiers. Aussi, la reconnaissance de chacun d'eux passe par une organisation de proximité clairement identifiée dotée des moyens nécessaires pour des réponses rapides et cohérentes avec la législation et la réglementation. Nous doutons à Force Ouvrière que le travail en plates-formes téléphoniques contribue à améliorer les conditions de travail et la relation humaine. Bien au contraire votre projet déshumanise, il met encore plus de distance entre les Postiers et La Poste... »

**TOUS  
EN GRÈVE  
LE 29 MARS 2011**

**Pour toutes ces raisons, FO appelle à la grève le 29 mars 2011 contre ce projet de démantèlement de l'unité de La Poste via la métierisation de la filière RH, ces suppressions d'emplois et de sites tels les UGRH, la non reconnaissance des compétences.**